



ARIANNE PHOSPHATE INC.

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022



TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS PROSPECTIVES	3
DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE	3
FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT	4
AUTRES FAITS MARQUANTS.....	4
EXAMEN OPÉRATIONNEL ET HISTORIQUE	5
TENDANCES DE L'INDUSTRIE DU PHOSPHATE.....	8
INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES.....	9
FLUX DE TRÉSORERIE, LIQUIDITÉ ET GESTION DU CAPITAL.....	10
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS.....	11
TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS	11
DISPOSITIONS HORS BILAN	12
OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS.....	12
APPLICATION DES NOUVELLES IFRS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	13
INSTRUMENTS FINANCIERS, RISQUES FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL.....	13
INFORMATIONS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	13

Le présent rapport de gestion présente une analyse de la situation financière et des activités d'Arianne Phosphate Inc. (« Arianne » ou la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le rapport a été préparé conformément aux dispositions du formulaire 51-102, approuvé par le conseil d'administration et daté du 21 avril 2023. Il doit être lu de concert avec les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (les « états financiers »).

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board applicables à la préparation des états financiers. Tous les montants monétaires inclus dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, la devise fonctionnelle et de présentation de la Société, sauf indication contraire. Les conventions comptables suivies dans les états financiers sont conformes à celles appliquées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Raphael Gaudreault, ingénieur des mines, chef de l'exploitation d'Arianne, personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 a examiné les informations techniques suivantes.

De plus amples renseignements concernant la Société et ses activités sont déposés par voie électronique dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada et peuvent être consultés sur www.sedar.com.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion concernant nos plans, attentes et intentions, résultats, niveaux d'activité, rendement, objectifs ou réalisations actuels et futurs, ou tout autre événement ou développement futur constituent des déclarations prospectives. Les mots « peut », « sera », « devrait », « pourrait », « s'attend à », « planifie », « a l'intention de », « tendances », « indications », « anticipe », « croit », « probable », « prédit », « estime » ou « potentiel » ou la forme négative ou d'autres variations de ces mots ou d'autres mots ou expressions comparables, visent à identifier les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs spécifiques contenus dans le présent rapport de gestion comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant le développement général de l'entreprise et le démarrage éventuel de la production commerciale et la position de liquidité de la Société. Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information dont nous disposons actuellement et sur les estimations et hypothèses que nous avons formulées concernant, entre autres, la conjoncture économique générale et l'industrie minière en général, à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que nous jugeons appropriés et raisonnables dans les circonstances. Bien que raisonnables, les énoncés peuvent comporter des risques et des incertitudes connus et inconnus et, par conséquent, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés.

Arianne s'assure de se conformer à toutes les lois environnementales et sociales, réglementations et permis pertinents à tous égards importants.

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Arianne est une entreprise axée sur le développement du projet de phosphate du Lac à Paul situé dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX (symbole DAN), à la Bourse de Francfort (symbole JE9N) et au marché OTCQX (OTCQX) (symbole DRRSF). Le siège social de la Société est situé au 393, rue Racine Est, bureau 200, Chicoutimi, Québec, Canada G7H 1T2.

FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

- En mars 2023, la Société a reçu une étude d'ingénierie mettant à jour ses dépenses en immobilisations prévues (« CapEx ») de Lac à Paul. L'étude a été entreprise à la fin de 2022 et au début de 2023 et estime les dépenses d'investissement pour le projet Lac à Paul à environ 1,55 milliard de dollars américains, sur la base d'un taux de change de 1,35 \$ US/CA. L'estimation du CapEx comprend également les améliorations nécessaires à l'infrastructure, y compris une ligne de transport hydroélectrique du barrage au site et une installation de chargement de navires sur la rive nord de la rivière Saguenay.
- La Société a reçu des résultats positifs de tests qui confirment que son concentré de phosphate de haute pureté peut être utilisé dans la production d'acide phosphorique de qualité technique utilisé dans la production de batteries, puisque la batterie lithium-fer-phosphate (« LFP ») est devenue une technologie de pointe dans les batteries.
- La Société a testé avec succès, avec Corem, un procédé amélioré qui lui permettra d'optimiser son concentré de phosphate de haute pureté pour des marchés finaux spécifiques.
- Arianne a conclu une collaboration avec Northern Nutrients de la Saskatchewan, au Canada, pour faire progresser l'utilisation de son concentré de phosphate de haute pureté dans d'autres engrais.
- Arianne a initié un programme de recherche en collaboration avec le Groupe de recherche en environnement et biotechnologie du Cégep de Rivière-de-Loup visant le développement d'une nouvelle génération d'engrais à partir de déchets organiques et du concentré de phosphate de haute pureté et peu contaminant d'Arianne.

Vous trouverez plus de détails dans la section **REVUE OPÉRATIONNELLE ET HISTORIQUE**.

AUTRES FAITS MARQUANTS

- Le 31 mars 2023, la Société a annoncé l'émission de 3 899 424 actions à titre de paiement d'intérêts annuel échéant à la même date, au prix de 0,5107 \$. De plus, la Société a annoncé un remboursement de 1 M\$ sur la ligne de crédit.
- Le 16 mars 2023, la Société a vendu ses redevances de 1,5 % couvrant 25 claims dans la région de la Baie James à Lithium Royalty Corp pour 2 350 000 \$.
- Le 24 janvier 2023, la Société a nommé Marco Gagnon à titre de président du conseil d'administration.
- Le 29 novembre 2022, Arianne a nommé Dr Raef Sully au poste de conseiller stratégique. Dr Sully arrive chez Arianne en tant que vétéran de 10 ans de Nutrien Ltd., après avoir occupé le poste de vice-président exécutif et chef de la direction de leurs divisions azote et phosphate. Le 24 janvier 2023, le Dr Sully s'est joint au conseil d'administration.
- En octobre 2022, Arianne a nommé Mme Geneviève Ayotte au poste de chef de la direction financière de la Société. Mme Ayotte a remplacé Pier-Elise Hébert-Tremblay qui occupait ce poste depuis février 2021.

- Le 22 septembre 2022, les actions de la Société ont commencé à se négocier sur l'OTCQX sous le symbole DRRSF. La mise à niveau vers le marché OTCQX est une étape importante pour Arianne, qui cherche à fournir des transactions transparentes à ses investisseurs américains.
- En juin 2022, Arianne a nommé M. Michael Gentile à titre de conseiller stratégique de la Société. Le rôle de M. Gentile sera de conseiller le conseil sur les questions relatives aux marchés financiers et ses discussions avec les partenaires financiers et les investisseurs potentiels. M. Gentile a également acheté 4 millions d'actions d'Arianne Phosphate sur le marché libre et a obtenu une option auprès d'un investisseur privé, lui permettant d'acheter 2 millions d'actions supplémentaires à 0,75 \$ pour une période de 18 mois.
- Le 1er avril 2022, la Société a émis 4 166 096 actions ordinaires au prix de 0,512 \$ par action, au lieu d'espèces, à titre de paiement d'intérêts annuel à Mercury Financing Corp. au 31 mars 2022.

REVUE OPÉRATIONNELLE ET HISTORIQUE

Bien que 85% de la production mondiale de phosphate soit utilisée dans les engrais, il existe une demande croissante d'autres applications spécialisées. En raison de la nature du gisement d'Arianne Phosphate, il permet à la Société de produire un concentré de phosphate de très haute pureté et à faible teneur en contaminants qui peut être utilisé pour d'autres applications, ainsi que pour les engrais. Arianne a été active dans la recherche de plusieurs opportunités qui permettraient à son produit une plus grande clientèle potentielle.

BATTERIE LITHIUM-FER-PHOSPHATE (LFP)

Au cours des dernières années, la batterie LFP a gagné en pénétration dans certains segments de l'industrie automobile avec plusieurs grandes entreprises augmentant le nombre de véhicules utilisant ces batteries. Une contrainte sur certaines des technologies de batteries actuelles a été la capacité de trouver un approvisionnement à la fois suffisant et sûr des matériaux nécessaires pour produire ces batteries, un défi qui a un impact sur l'industrie. Dans le cas des batteries LFP, le fer et le phosphate sont plus faciles à trouver et devraient permettre la croissance substantielle qui devrait se produire au cours des prochaines années.

Le concentré de haute pureté d'Arianne peut répondre à un large éventail de besoins, des engrais aux applications plus avancées, et l'emplacement d'Arianne dans un environnement géopolitique sûr offre une sécurité d'approvisionnement à ceux qui cherchent à s'approvisionner en phosphate.

Arianne a réalisé une étude de pré faisabilité avec Prayon (voir communiqué de presse du 30 octobre 2019) il y a plusieurs années et, compte tenu de la demande d'acide phosphorique purifié, la Société continue de chercher des occasions d'expansion en aval et d'être un producteur pour le marché LFP. Le concentré de phosphate d'Arianne a très bien réagi au cours du procédé en 2019 et était capable de produire un acide de qualité marchande de 60 % P_2O_5 (« MGA ») et opposé à 52 % habituel et, par conséquent, devrait pouvoir être vendu à une marge plus élevée. De plus, en raison de la nature de haute qualité de l'apport de concentré de phosphate d'Arianne, le sous-produit de gypse produit au cours du procédé semble avoir une valeur commerciale, par opposition aux déchets contaminés typiques générés par l'utilisation de sources traditionnelles de phosphate naturel.

Des tests ont été réalisés en 2022, sur des échantillons d'acide phosphorique produits par Prayon Technologies, une division de PRAYON S.A. (« Rayon »), un leader mondial dans la production d'acide

phosphorique purifié et un ingrédient nécessaire à la production de batteries LFP. Le rapport détaille le processus complet de conversion du concentré de phosphate d'Arianne en acide, passe en revue diverses méthodes pour le faire, optimise les performances / récupérations et fournit des spécifications complètes. Outre les rapports, Arianne a également reçu des échantillons d'acide phosphorique purifié fabriqué à partir de son concentré de phosphate et produit par le processus. Les rapports et les échantillons sont actuellement mis à la disposition des entreprises intéressées à avoir accès au concentré de phosphate d'Arianne ou aux produits fabriqués à partir de celui-ci.

APPLICATION DIRECTE

Arianne travaille avec le Cégep de Rivière-du-Loup sur le développement d'une nouvelle génération d'engrais à partir de déchets organiques et du concentré de phosphate de haute pureté et peu contaminant d'Arianne.

Arianne travaille également avec Northern Nutrients of Saskatchewan et a fourni son concentré de phosphate à combiner dans les compositions d'engrais exclusives de Northern Nutrient pour obtenir un engrais multi-élément qui peut être appliqué directement sur le champ de l'agriculteur. Les tests de ce nouvel engrais exclusif ont eu lieu au cours de l'été 2022 et la Société analyse les résultats.

À l'heure actuelle, la pratique de l'industrie consiste à prendre le concentré de phosphate extrait et à l'expédier à une installation d'acide phosphorique. De là, il est combiné avec de l'acide sulfurique et d'autres ingrédients pour fabriquer des engrais à base de phosphate « en aval » tels que le MAP et le DAP. En travaillant avec des organismes de recherche et commerciaux, Arianne cherche des moyens de modifier le processus traditionnel et de combiner son concentré avec des déchets organiques ou d'autres bactéries qui permettraient à son concentré de phosphate d'être utilisé efficacement en agriculture sans avoir besoin de produits fertilisants acidulés traditionnels.

Pour l'industrie agricole, cela pourrait permettre à l'agriculteur de s'éloigner des procédés à base d'acide et, en s'intégrant aux déchets organiques, permettre un processus circulaire et respectueux de l'environnement. Sur le plan logistique, cela permettrait également à Arianne d'être moins dépendante des installations en aval pour acheter son phosphate et le transformer en engrais.

TECHNOLOGIE À BASE D'HYDROGÈNE

Actuellement, les électrolyseurs ont trois défis principaux pour la production de masse : performance, durabilité et coût. Les recherches actuelles portent sur l'utilisation de matériaux à base de phosphate dans les composants de l'électrolyseur et permettraient de relever ces défis. Le phosphate permet une plus grande conductivité ionique et optimisera la production d'hydrogène.

Arianne Phosphate travaille avec l'Université du Québec à Trois-Rivières « UQTR » pour évaluer l'utilisation du concentré de phosphate de haute pureté d'Arianne dans les électrolyseurs qui produisent de l'hydrogène destiné aux piles à combustible à hydrogène. Les travaux de l'UQTR portent sur les conceptions autour de la membrane échangeuse de protons (« PEM »).

ACCORDS FORMELS

En septembre et décembre 2018, la Société a annoncé la signature officielle de deux accords formels (offtakes). Aux termes de ces accords, les acheteurs ont conclu des contrats à long terme pour acheter le concentré de phosphate de haute pureté d'Arianne qui sera expédié à l'usine de traitement des acheteurs pour un traitement ultérieur en produits phosphatés en aval. Les accords comportent également un

mécanisme qui permet de le prolonger au-delà de la période contractuelle initiale et d'appliquer des prix qui tiennent compte de la haute qualité du concentré d'Arianne. La Société mène des discussions et des négociations continues avec d'autres clients potentiels et acheteurs.

Fin 2021 et début 2022, Arianne avait prolongé les ententes existantes, ce qui démontre l'intérêt du marché pour notre roche et le soutien que nous recevons de nos futurs clients.

RÉSERVES DU PROJET PAUL

Les réserves prouvées et probables (P&P) estimées dans l'étude de faisabilité publiée en octobre 2013 sont présentées dans le tableau suivant.

Reserve ⁽¹⁾	Paul Zone (cut-off grade: 3.5% P ₂ O ₅)	
	Tonnage (Mt)	Grade (% P ₂ O ₅)
Proven (P)	313.71	6.92
Probable (P)	158.38	6.80
Total (P&P)	472.09	6.88

(1) Les réserves ont été estimées en 2013 à partir de l'estimation des ressources de la zone Paul qui s'élevait à 590M.24 Mt à 7,13 % P₂O₅ (teneur de coupure de 4,0 % P₂O₅).

RESSOURCES DU PROJET PAUL

Grâce à d'autres activités d'exploration achevées en 2014, des ressources supplémentaires ont été estimées pour le projet. Toutes les ressources à jour du projet du Lac à Paul sont présentées dans le tableau suivant.

Les ressources présentées ont été publiées dans des communiqués de presse du 18 février 2015, 16 juillet 2014, 15 mai 2014 et du 8 novembre 2011.

	Measured (M) ⁽²⁾		Indicated (I) ⁽²⁾		Total (M&I) ⁽²⁾		Inferred (I) ⁽²⁾	
	Mt	%P ₂ O ₅	Mt	%P ₂ O ₅	Mt	%P ₂ O ₅	Mt	%P ₂ O ₅
Paul + extensions⁽¹⁾ (cut-off grade: 4 %P ₂ O ₅)	317.64	7.29	385.06	7.05	702.7	7.16	26.01	6.58
Nicole (cut-off grade: 3.5 %P ₂ O ₅)							78.20	5.34
Manouane (cut-off grade: 2.43 %P ₂ O ₅)	136.90	5.93	26.90	5.64	163.80	5.88		
Traverse (cut-off grade: 3.5 %P ₂ O ₅)							17.00	5.98
TraMan Sud (cut-off grade: 3.5 %P ₂ O ₅)							146.00	5.30
Zone 2 (cut-off grade: 2.43 %P ₂ O ₅)							64.00	4.55

(1) **Mise en garde** : Les ressources de M+I comprennent les réserves de P & P

(2) **Mise en garde** : Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique. Il n'est pas certain qu'il en résultera d'autres travaux d'exploration pour améliorer cette ressource présumée aux ressources indiquées et mesurées.

MÉTALLURGIE

En 2020, la Société a effectué des tests métallurgiques effectués aux laboratoires COREM à Québec, au Canada. Arianne a évalué les avantages de l'utilisation d'un agent collecteur différent provenant de NordChem, une entreprise canadienne qui fournit des produits chimiques sur mesure à l'industrie minière. Les résultats de ces tests ont démontré qu'Arianne pouvait produire un concentré de phosphate contenant en moyenne 40,25 % de P_2O_5 avec des taux de récupération variant entre 91,1 % et 93,2 % et, combiné à la rapidité avec laquelle ce collecteur agit, permettrait également de réaliser des économies dans la production de notre concentré de haute pureté.

En 2020, Arianne a également reçu d'autres résultats de tests visant à optimiser son procédé métallurgique. Le processus a été exécuté à des températures d'eau plus basses pour simuler les températures de l'eau disponibles sur le site pendant la majeure partie de l'année d'exploitation. L'utilisation d'eau à 4 °C, par opposition aux 20 °C testés à l'origine, n'a montré aucun effet néfaste sur la récupération ou la qualité du concentré de phosphate d'Arianne et permettra donc à Arianne de produire le même produit de qualité tout en réduisant le temps et les coûts associés au chauffage.

Les tests réalisés en 2013 pour l'étude de faisabilité ont démontré la possibilité de produire un concentré d'apatite contenant 38,6% de P_2O_5 avec une récupération de 90%. Des tests supplémentaires effectués à la demande de clients potentiels ont considérablement amélioré la qualité du concentré en abaissant la teneur en certains contaminants, réduisant ainsi le ratio des éléments mineurs (RFG) de 0,089 à 0,030. Ces tests nous ont permis de produire plus d'une tonne de concentré avec une teneur en P_2O_5 de 40%.

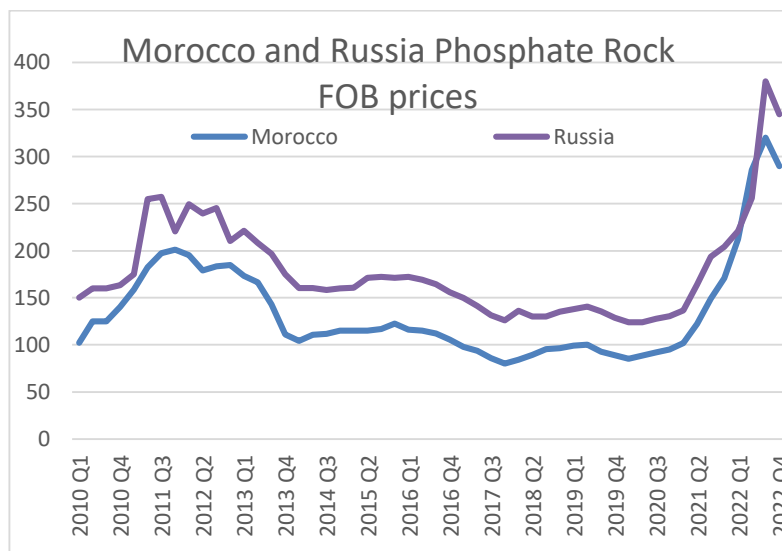
TENDANCES DE L'INDUSTRIE DU PHOSPHATE

Le conflit en cours entre la Russie et l'Ukraine a perturbé l'approvisionnement de nombreux produits de base en provenance de Russie et a créé d'énormes implications pour le marché des engrais. La Russie est un très grand producteur et exportateur de divers engrais, y compris le phosphate. Le projet du Lac à Paul peut offrir un approvisionnement national pour l'Amérique du Nord, ainsi que l'exportation vers d'autres régions du monde. Cela continue de souligner l'importance d'une juridiction géopolitique sûre.

La demande mondiale de phosphate devrait augmenter à moyen et à long terme en raison de la croissance démographique mondiale et d'un changement dans les habitudes alimentaires vers des aliments plus riches en protéines. Dans ce contexte, le projet Lac à Paul peut satisfaire une partie de cette demande croissante et assurer un approvisionnement fiable et sécuritaire en roche phosphatée de haute qualité. Le phosphate n'a pas de substitut et est un composant clé essentiel à la vie. Il aide au développement des racines et à la résistance à la sécheresse chez les plantes.

Les acheteurs de phosphate (clients potentiels) sont préoccupés par la sécurité des approvisionnements et sont conscients de la situation géopolitique bénéfique concernant la région où se trouve la mine. Le projet Lac à Paul est situé dans une juridiction politiquement stable et favorable à l'exploitation minière. De plus, en raison de la législation européenne et des problèmes environnementaux en Amérique du Nord, il y a eu une prise de conscience croissante de la nature du concentré de phosphate utilisé dans la production d'engrais et d'autres applications. En raison de ces préoccupations croissantes, l'intérêt pour les roches phosphatées de plus grande pureté, comme celle d'Arianne, devrait augmenter. L'offre a également été limitée par l'interdiction d'exportation des engrais phosphatés par la Chine et, maintenant, par la restriction des exportations en provenance de Russie. De plus, les récents événements entourant le virus COVID-19 devraient continuer d'attirer l'attention à la fois sur la chaîne alimentaire et la chaîne d'approvisionnement et, par conséquent, sur l'attrait du projet du Lac à Paul.

Depuis le début de l'année 2021, le marché des engrais avait connu de nombreuses perturbations. Cela se reflète sur le prix de la roche phosphatée qui avait considérablement augmenté depuis le début de 2021.



Source : CRU

INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES

SÉLECTION D'INFORMATIONS ANNUELLES

Information annuelle pour les exercices clos les 31 décembre 2022, 2021 et 2020.

DESCRIPTION	2022	2021	2020
Total de l'actif (a)	66 626 126	67 853 084	64 805 604
Passifs financiers non courants (b)	24 116 519	18 712 263	43 139
Perte nette (b)	9 101 258	11 224 013	5 912 521
Perte de base et perte diluée par action	0,05	0,07	0,05

- (a) L'augmentation de l'actif total de 2020 à 2021 est attribuable à un financement par actions de 5,7 M\$ conclu en juin 2021, partiellement compensé par des crédits d'impôt liés aux ressources et aux droits miniers pour les années 2012, 2013 et 2019. La diminution de 2021 à 2022 est attribuable aux dépenses opérationnelles.
- b) La variation des passifs financiers non courants entre 2021 et 2020 est due à la modification et à l'extinction des dettes et de la ligne de crédit intervenues en mars 2021. La ligne de crédit et la facilité de fonds de roulement, en 2020, ont été classées dans les passifs courants en raison de l'échéance. En 2021, la facilité de fonds de roulement et les prêts ont été convertis en actions et l'échéance de la ligne de crédit a été prolongée jusqu'au 31 mars 2026. Ce changement a eu une incidence sur les coûts financiers dans l'état consolidé du résultat global, ce qui explique la perte plus élevée en 2021. L'augmentation entre 2021 et 2022 est due aux dépenses de désactualisation.

FLUX DE TRÉSORERIE, LIQUIDITÉ ET GESTION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2022, la Société disposait d'un fonds de roulement de 1 478 826 \$, incluant une trésorerie de 3 254 878 \$. La direction de la Société estime qu'elle dispose de fonds suffisants pour maintenir le statut de ses obligations actuelles et maintenir ses propriétés en règle, pour payer ses frais généraux et administratifs courants et pour faire face à ses passifs, obligations et engagements existants au-delà des 12 mois suivants à leur échéance. Pour déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toute l'information disponible sur l'avenir. Pour poursuivre les activités futures de la Société et financer ses dépenses de développement, la Société devra périodiquement lever des fonds supplémentaires, qui peuvent être réalisés de plusieurs façons, y compris, mais sans s'y limiter, l'émission de nouveaux capitaux propres, le financement par emprunt ou l'obtention de capitaux auprès de partenaires potentiels. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir ou que ces sources de financement ou initiatives seront mises à la disposition de la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement s'établissait à 1 478 826 \$ au 31 décembre 2022, comparativement à un fonds de roulement de 2 799 631 \$ au 31 décembre 2021. La diminution est attribuable aux travaux supplémentaires sur la propriété minière en développement et aux charges d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

FLUX DE TRÉSORERIE FOURNIS PAR (UTILISÉS DANS)	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021
	\$	\$
Activités d'exploitation	(1 377 106)	(1 888 499)
Activités d'investissement	(534 735)	773 587
Activités de financement	139 472	5 513 249
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 772 369)	4 398 337

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

La raison de la variation des activités d'exploitation par rapport à l'exercice terminé le 31 décembre 2021 est attribuable à la variation des créditeurs qui a augmenté de 346 176 \$ en 2021 et à la charge d'impôts différés qui a augmenté de 456 160 \$ en 2021 en raison de l'avis de cotisation reçu pour les crédits d'impôt 2012, 2013 et 2019 liés aux ressources et aux droits miniers, contrebalancés par les paiements fondés sur des actions qui ont augmenté de 218 650 \$ en 2022.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

La différence entre 2021 et 2022 est la réception de 1,0 M\$ en produits de crédits d'impôt pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et de 0,3 M\$ comme produit de la cession des biens et équipements.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, 5,2 M\$ d'entrées nettes de trésorerie ont été fournies par l'émission d'actions issues de placements privés. L'exercice des bons de souscription et d'options aux courtiers a généré des rentrées de fonds de 0,212 M\$ en 2022 comparativement à 0,455 M\$ en 2021.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

DESCRIPTION	T4-2022	T3-2022 ²	T2-2022 ^{1,2}	T1-2022 ²
Perte nette	(2 214 960)	(2 149 098)	(2 431 834)	(2 305 366)
Perte de base et perte diluée par action	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,01)

DESCRIPTION	T4-2021 ²	T3-2021 ²	T2-2021 ²	T1-2021 ² (A)
Perte nette	(2 026 219)	(1 836 201)	(2 049 677)	(5 311 916)
Perte de base et perte diluée par action	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,04)

¹ Le montant indiqué dans les états financiers intermédiaires du T2 2022 a été ajusté pour refléter les actions émises à titre de paiement d'intérêts au prêteur à la valeur comptable.

² Les montants présentés au cours des périodes identifiées ont été retraités au cours de l'année 2022, voir la note 22 des états financiers consolidés audités.

(A) La perte nette pour les premiers trimestres de 2021 a été plus élevée en raison de la modification et de l'extinction des dettes et de la ligne de crédit qui ont entraîné une hausse des coûts de financement.

Pour chaque trimestre en 2022 et 2021, l'information contenue dans le sommaire des résultats trimestriels est présentée conformément aux IFRS. Les montants indiqués dans ce tableau sont présentés en dollars canadiens, qui est également la monnaie fonctionnelle.

TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations suivantes ont eu lieu au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 et 2021 :

	2022	2021
	\$	\$
RÉMUNÉRATION DES CADRES CLÉS ⁽¹⁾		
Rémunération à base d'actions	287 405	122 035
Frais de gestion	100 105	82 083
	387 510	204 118
Salaires et avantages sociaux ⁽²⁾	455 524	488 365
RÉMUNÉRATION TOTALE	843 034	692 483
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	17 180	6 667

⁽¹⁾ La direction principale est composée du chef de la direction, du chef de la direction financière, du chef de l'exploitation, du président et du président exécutif.

- (2) Les salaires et avantages sociaux capitalisés aux immobilisations corporelles s'élèvent à 222 377 \$ (281 932 \$ en 2021).

Les ententes avec les principaux dirigeants de la Société prévoient des paiements à la cessation d'emploi sans motif valable ou à la suite d'un changement de contrôle de 150 000 \$ à 650 000 \$.

Après la nomination de Brian Ostroff au poste d'administrateur de la Société le 4 juin 2014, Windermere a été considérée comme une partie liée parce qu'elle exerce une influence significative sur la Société grâce à sa représentation au conseil d'administration. Tous les accords et transactions avec Windermere sont déjà présentés dans ces états financiers consolidés et ne sont donc pas décrits dans la présente note. Ils ont cessé d'être une partie liée à la Société en juin 2022.

Ocean Partners est également considéré comme une partie liée car deux administrateurs de la Société sont des administrateurs d'Ocean Partners. Toutes les ententes et transactions avec Ocean Partners sont déjà présentées dans les états financiers consolidés et ne sont donc pas décrites dans la présente section.

DISPOSITIONS HORS BILAN

À la date du présent rapport de gestion, la Société n'a conclu aucun accord hors bilan qui a, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir, un effet actuel ou futur sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société, y compris, et sans s'y limiter, des considérations telles que les liquidités et les ressources en capital.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS

- a) La Société a accordé à un tiers une redevance de 2,75 % sur le rendement net de la fonderie (« NSR ») sur le projet Lac à Paul. La redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 2,5 millions de dollars.
- b) La Société peut concéder des contrats relatifs au développement du projet Lac à Paul. Le total engagé au 31 décembre 2022 est de 238 170 \$ (223 148 \$ au 31 décembre 2021). Ces contrats n'ont généralement pas de date de terminaison et les décaissements sont effectués conformément aux jalons du projet.

Voici les échéances contractuelles des passifs financiers et autres passifs, y compris les intérêts, le cas échéant, au 31 décembre 2022 :

	VALEUR	FLUX DE				
	COMPTABLE	TRÉSORERIE	2023	2024	2025	2026 ET
	\$	CONTRACTUELS	\$	\$		AU-DELÀ
			\$	\$		\$
Créditeurs et charges à payer	303 501	303 501	303 501	-	-	-
Obligations locatives	62 871	73 177	67 548	5 629	-	-
Dettes	55 402	60 000	60 000	-	-	-
Ligne de crédit (hôte)	26 073 995	33 448 328	1 991 436	1 996 892	1 991 436	27 468 564

APPLICATION DES NOUVELLES NORMES IFRS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les notes 2 et 3 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 présentent un résumé des principales conventions comptables et un résumé des estimations et jugements comptables essentiels à la note 4 des états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

INSTRUMENTS FINANCIERS, RISQUES FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL

Les instruments financiers, le risque financier et la gestion du capital de la Société sont présentés et décrits dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 21 avril 2023, 194 276 772 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Il y a 7 787 333 options d'achat d'actions, 41 760 777 bons de souscription et 250 717 options accordées aux courtiers en circulation.

(s) Raphaël Gaudreault

Raphaël Gaudreault
Chef des opérations

(s) Geneviève Ayotte

Geneviève Ayotte
Chef de la direction financière

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRIGEANTS

MARCO GAGNON, Président du conseil d'administration

JEFFREY BECK, Chef de l'exploitation et administrateur

BRIAN OSTROFF, Président et administrateur

JIM COWLEY, Administrateur

STEVEN L. PINNEY, Administrateur

SIVA J. PILLAY, Administrateur

DOMINIQUE BOUCHARD, Administrateur

CLAUDE LAFLEUR, Administrateur

RAEF SULLY, Administrateur

RAPHAËL GAUDREAU, Chef des opérations

GENEVIÈVE AYOTTE, Chef de la direction financière

SYMBOLES BOURSIERS

Dan : TSX-V (Canada)

JE9N: FSE (Allemagne)

DRRSF: OTCQX (ÉTATS-UNIS)

SIÈGE SOCIAL

393, rue Racine Est, bureau 200

Chicoutimi, Québec G7H 1T2

Téléphone : 418-549-7316

Télécopieur : 418-549-5750

Courriel : info@arianne-inc.com